

## NAUTILUS

Après de nombreux contacts, tant en Europe qu'au Pakistan, nous parvenons à la conclusion que l'attentat de Karachi du 8 mai 2002 a été réalisé grâce à des complicités au sein de l'armée et au sein des bureaux de soutien aux guérillas islamistes de l'ISI<sup>1</sup>.

Les personnalités militaires ayant instrumentalisé le groupe islamiste qui a mené à bien l'action poursuivaient un but financier. Il s'agissait d'obtenir le versement de commissions non honorées, et promises par le réseau EI Assir lors de la signature du contrat de septembre 1994.

L'annulation de ces commissions avait été décrétée en 1995, à la suite de l'alternance politique en France, et visait à assécher les réseaux de financement occultes de l'Association pour la Réforme d'Edouard Balladur. Le financement singulier de l'acquisition de ces sous-marins par le Pakistan, grâce à un portage ordonné par la famille royale saoudienne, a longtemps laissé supposer un arrangement amiable sur le non-paiement de ces commissions. Les liens entre le président Français et les dirigeants saoudiens le permettaient théoriquement. Cependant, la décision du 12 janvier 2002 du président Pervez Musharraf de stopper le financement des guérillas islamistes au Pakistan a rompu cet équilibre, localement, conduisant plusieurs chefs militaires à choisir un mode d'opposition fondée sur la violence politique.

1. Intermédiaires opérationnels dans le contrat pour la vente de 3 Aposta 90B à l'état pakistanais.

Pour la DCN, la phase amont du contrat (été 1993) a été assurée par la SOFMA, la SOFRESA et la SOFREMI. Lors des premières approches, elles ont été épaulées par l'Office général de l'Air qui venait alors de finaliser un contrat pour le compte de Dassault. Plusieurs chefs militaires pakistanais ont été reçus à Paris et à Cherbourg. Ils étaient accompagnés par Hermine de Clermont Tonnerre, qui prenait en charge leur confort sur le territoire français.

DCN International, créée pour la circonstance, a pris le relais quelques mois plus tard, par l'entremise notamment d'Edwige Avice. Ces démarches ont progressivement permis à la DCN de convaincre le chef d'état-major de la marine pakistanaise, Mansurul Haq, lequel a demandé le versement d'une commission pour ce contrat, organisé par le biais d'une banque Suisse.

Au sein du management de la DCN, Emmanuel Aris a supervisé l'essentiel des opérations qui ont conduit à la signature du contrat le 21 septembre 1994. La gestion des éléments financiers a été confiée à la société bancaire Financière de Brienne.

1.2. L'intervention de l'Arabie Saoudite, qui a subventionné l'essentiel du contrat, explique la présence, à divers stades des négociations, de l'intermédiaire Cheikh Ali Bin Mussahalam, ancien grand chambellan du roi Fahd.

1.3. Pour Thomson CSF, les négociations ont débuté au début de l'année 1994 et portaient sur la vente du matériel électronique embarqué à bord des sous-marins. Sur les conseils de Samir Traboulsi et de Ziad Takie Eddin (actuellement actionnaire de Gemplus, connu pour son rôle dans l'affaire Isola 2000, et ami de Francine Gomez), la présidence du groupe a choisi

<sup>1</sup> Inter Services Intelligence, services spéciaux pakistanais.

l'homme d'affaires libanais Abdul Rahman El-Assir (gendre d'Aman Kashogi) pour mener à bien les négociations sur ce volet du contrat. Aux yeux de l'industriel, El-Assir possédait alors deux avantages. C'était un ami d'Aziz Ali Zardari le mari du Premier Ministre Benazir Bhutto, lequel incarnait la clé des contrats de la puissance publique au Pakistan.

Par ailleurs, El-Assir intervenait déjà dans le contrat Sawari 2 avec l'Arabie Saoudite et avait préparé une partie du système de financement de la campagne balladurienne, garantissant au projet pakistanais un soutien du gouvernement de l'époque. Il avait pour adjoint un homme d'affaires égyptien, Ali Hagag.

1.4. Pour Aérospatiale, il semble que sa direction commerciale a joué un rôle moins actif. La vente de missiles SM 39, dans le cadre de la cession des sous-marins Agosta, intervenait à la suite de plusieurs contrats sur place - en particulier pour des hélicoptères. Il s'avère - en l'état actuel des données - qu'à l'époque l'industriel n'a pas développé de réseaux spécifiques pour cette opération.

## 2. Les systèmes de rétribution occultes mis en œuvre et leurs évolutions

2.1 Au Pakistan, Abdul Rahman el Assir a planifié l'enrichissement du clan Bhutto, au terme d'un accord entre les époux. Abdul Rahman el Assir a acheté à son tour l'aval du chef d'état major de la marine, Mansurul Haq, comme l'ont montré les récentes investigations lancées contre lui à Islamabad (interpellé en 1997 aux Etats-Unis puis extradé vers le Pakistan). Cependant, il ne s'agissait pas d'un simple acte d'enrichissement personnel. Le général Haq se servait de ce type de contrat d'armement pour dégager des crédits afin de financer les guérillas islamistes du Cachemire et de la Zone Tribale, comme l'ont fait la plupart des officiers supérieurs intervenant sur les achats de matériels (ces informations nous ont été confirmées par plusieurs enquêteurs des Nations Unis travaillant au Pakistan et en Afghanistan). Le général Haq a, en particulier, utilisé ce contrat pour libérer des fonds pour le bureau des affaires afghanes de l'ISI que dirigeait le général Aziz Kahn. Ce bureau a été en particulier à l'origine du recrutement à Londres, par le poste de l'ambassade, du chef islamiste Cheikh Omar Saeed (information confirmée par un cadre du Foreign Office qui eite un rapport du MI6). Ce leader religieux est considéré comme un défenseur de la cause islamiste à la solde des militaires et de l'ISI, trahi par la décision de Pervez Musharraf du 12 janvier 2002 qui stoppe le financement et l'appui des mouvements radicaux. L'attentat de Karachi a été perpétré deux jours avant l'ouverture du procès d'Omar Saeed.

2.2. En France, le réseau El-Assir a eu pour principale fonction d'assurer le financement de la campagne d'Edouard Balladur (c'est Renaud Donnedieu de Vabres qui a présenté Abdul Raham El-Assir à Emmanuel Aris). Après l'échec de sa candidature, au printemps 1995, ce financement devait être transféré à l'Association pour la réforme, située 40 rue Pierre Charron à Paris, destinée à poursuivre le mouvement initié par les balladuriens. Les valises d'argent étaient déposées à la boutique Arij, située au rez-de-chaussée du 40 rue Pierre Charron, avant de monter dans les étages (boutique tenue par la veuve de Georges Chalouhi, marchand d'armes libanais).

2.3. En septembre 1995, le président de la République a ordonné de cesser toute rémunération du réseau El-Assir. Charles Million, ministre de la Défense, conserve trace d'une visite de l'homme d'affaires proche de l'Elysée, Patrick Maugein<sup>2</sup>, venu pour régler la succession du

<sup>2</sup> Cf. nos notes des 17 et 28 octobre 1999 (ci-jointes).

réseau El-Assir (Patrick Maugein, cf. affaire de la BRGM. Famille Maugein : l'un des leader sur le marché des accordéons basé à Tulle ; important contributeur des campagnes politiques en Corrèze dans les années 70 et 80). La prise en main par Patrick Maugein a été effective courant 1996, et a abouti à cesser les versements aux balladuriens et aux islamistes de l'ISI. Ce revirement a eu pour conséquence, à plusieurs reprises, l'envoi de messages menaçants à des fonctionnaires français, et émanant de ressortissants libanais.

### 3. Eléments d'analyse sur l'attentat du 8 mai 2002

Cet attentat suit plusieurs avertissements adressés localement au personnel diplomatique en charge de l'armement. Il s'agit notamment d'une bombe placée sous le véhicule de l'épouse d'un fonctionnaire, au mois de février 2002, sans que le détonateur ait été préalablement actionné.

L'enlèvement de Daniel Pearl, compte tenu de ses liens familiaux (sa femme est française et travaille pour RFI) et au regard des premiers textes de revendications (il est demandé aux occidentaux d'honorer leurs engagements sur des marchés d'armements, un texte cite le contrat des F16 gelé par le département d'Etat) aurait pu également constitué un autre avertissement (*recherche en cours*).

L'attentat lui-même se distingue des autres actions - plus artisanales - entreprises contre des ressortissants occidentaux, notamment dans des lieux de culte. En effet, la déflagration du bus conduisant les agents de la DCN est le résultat d'une planification militaire. Nous avons pu confirmer, par des sources judiciaires et diplomatiques locales, que les dégâts occasionnés résultent du placement d'une mine magnétique sur le bus, à l'endroit précis où la camionnette contenant des explosifs s'est collé au bus. Ce modus operandi plaide pour une participation des correspondants du bureau Afghan de l'ISI. Ce dernier, lâché par le pouvoir politique depuis janvier 2002, recherche ses propres modes de financement et a entrepris de reprendre les « dossiers impayés ».

Pour exécuter l'action, il a pu sans difficulté manipuler des partisans d'Omar Saeed, au moment où s'ouvrait son procès.

- FICHE -

Objet : Adul Rahman Al Assir

I - Identité

Abdul Rahman Salaheddine Al Assir, né le 26 avril 1950 à Beyrouth, dispose de la nationalité syrienne. Il a épousé en première noce une soeur de l'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi dont il a divorcé en 1983. Il s'est remarié à Maria Fernandez Longoria, née le 4 juillet 1962, fille d'un ex-ambassadeur d'Espagne à Rabat et au Caire.

En 1987, l'intéressé disposait de plusieurs passeports tous délivrés à son nom: un passeport marocain, un passeport libanais et un passeport diplomatique somalien mentionnant sa qualité de chargé de mission auprès de l'ambassade d'Espagne.

M. Al Assir parle couramment le français, l'espagnol, l'arabe et l'anglais.

II - Activités

Malgré son divorce, M. Al Assir est resté associé jusqu'en 1985 avec son beau frère Adnan Khashoggi, pour lequel il contrôlait l'ensemble des activités du groupe Triad<sup>1</sup>. Des différends importants sur le plan de la gestion des affaires et la personnalité très controversée d'Adnan Khashoggi ont entraîné la fin de cette association.

Après sa rupture avec Adnan Khashoggi, M. Al Assir fonde à Madrid sa propre société "Excell" avec pour objectif de développer ses activités en Afrique du Nord et en Amérique latine particulièrement au Maroc, au Soudan, au Pérou, en Argentine, en Egypte et en Espagne. Il s'entoure à l'époque d'anciens proches collaborateurs d'Adnan Khashoggi : son frère, Mohamed Rabih Al Assir, le docteur Issa Hazem<sup>2</sup> et Charles Tesson, ami du président américain, Georges Bush.

En France, dans les années 1985/1987, M. Al Assir entretient des relations d'affaires avec le groupe Dassault, la Sofina, Matra, Thomson Brandt Armement.

---

<sup>1</sup>société fondée dans les années soixante avec ses deux frères Adil et Essam et dont le siège était au Luxembourg

<sup>2</sup>d'origine égyptienne, il est considéré comme l'émissaire de Abdul Rahman Al Assir auprès de nombreux chefs d'Etat, dont le président Garcia au Pérou, le président Alfonsín en Argentine, et le président Moubarak en Egypte. Le docteur Hazem connaît parfaitement les affaires française sur le Moyen-Orient et notamment sur l'Egypte. Il est originaire du même village que le président Moubarak.

- En 1986 M. Al Assir est chargé par le Président du Pérou, M. Alan Garcia Perez, d'étudier la possibilité de rétrocéder au Maroc 12 des 26 Mirages 2000 commandés à Dassault. M. Al Assir organise à Paris une réunion avec des représentants du groupe Dassault, pendant un séjour privé du roi Hassan II. Les négociations avec Hassan II n'aboutiront pas.

- En avril 1987, M. Al Assir propose au groupe Dassault de relancer les négociations portant sur la vente de Mirages 2000 au Maroc. Une rencontre devait intervenir à Paris puis est décommandée au dernier moment par Serge Dassault. Ce revirement du groupe français aurait été assez durement ressenti par M. Al Assir.

- En 1987, la SOFMA avait utilisé les services de M. Al Assir pour la négociation de plusieurs contrats en particulier ceux relatifs à la modernisation de la marine péruvienne et la vente au Maroc de matériels terrestres et de blindés de type AMX13.

En 1987, certains milieux diplomatiques italiens à Beyrouth considèrent qu'Abdul Rahman Al Assir, administrateur d'une société dénommée "Commerce Extérieur", pourrait servir de prête nom à son frère Mohamed Rabih Al Assir, susceptible d'être impliqué dans des activités illégales (ventes d'armes et de drogue en particulier) en liaison avec Samir Traboulsi.

En 1991, le poste de la CIA à Rabat soupçonne Abdul Rahman Al Assir de se livrer à des activités de blanchiment de capitaux.

En août 1994, une partie du contrat portant sur une vente d'armement par l'Espagne au Maroc est négociée par l'intermédiaire d'Abdul Rahman Al Assir. L'intéressé avait déjà dans le passé été à l'origine d'un important contrat signé entre le Maroc et la société Pegaso.

### III - Relations

En 1987, M. Abdul Rahman Al Assir dispose d'un réseau dense de relations au sein des maisons royales et de certaines armées du Golfe. Il entretient des relations avec les milieux d'affaires juifs de Londres et de New-York. Il a voyagé à plusieurs reprises en compagnie du Cheikh Ali ben Mussalem, homme d'affaires, conseiller du roi Fahd d'Arabie saoudite dont le collaborateur est un dénommé Ziad Takieddine.

A la même époque M. Al Assir semble en contact d'affaires avec le groupe Lazard.

- FICHE -

Objet : Ziad Takieddine

Ziad Takieddine, né le 14 juin 1950 à Baakline au Liban, de nationalité française depuis 1987, est marié à une ressortissante britannique, née le 21 mai 1961 à Bangor (Pays de Galles).

Il dispose d'une adresse au 4 avenue Raymond Poincaré 75016 Paris. Il posséderait la villa Castellet Sainte-Anne, 43, avenue du Cap d'Antibes à Juan-les-Pins.

Collaborateur du cheikh Mohamed Ali Bin Moussalam, l'un des proches conseillers du roi Fahd, Ziad Takieddine n'évolue cependant pas dans l'entourage immédiat du roi Fahd.

Ziad Takieddine travaillerait notamment avec le groupe Al Amoudi dont le cheikh Mohamed Ali Bin Moussalam est le principal actionnaire. Sa collaboration avec le cheikh Moussalam ne porterait toutefois que sur des affaires d'importance modeste.

En 1990, Ziad Takieddine était président directeur général de la société SAPSI (cf.annexe), société anonyme pour l'aménagement et la promotion de la station de ski d'Isola 2000. A cette époque, l'intéressé avait obtenu que le conseil général des Alpes Maritimes investisse 120 millions de francs sur six ans dans cette station. Parallèlement, le groupe SAPSI, qu'il dirigeait, devait consacrer 80 millions de francs à l'aménagement d'Isola 2000. En 1993, Ziad Takieddine ne figurait plus au conseil d'administration de cette société.